

Propositions des acteurs pour la préparation du débat public LGV PACA
--

Afin de préparer le débat public sur le projet LGV PACA en concertation et au plus près des demandes des acteurs concernés, la Commission Particulière du Débat Public (CPDP), en charge de son organisation, sollicite vos propositions.

♦ **Organisme** : *Association TGV et Développement Var
Nice Côte d'Azur
BP 66 7 Avenue Aristide Briand
83270 Saint Cyr Sur Mer*

♦ **Nom et prénom du représentant** : *PATOUILLARD Alain*

Fonction : *Président de l'Association*

♦ **Coordonnées** : *Tel 06 13 20 07 79 04 94 26 65 95
e-mail tgvetdeveloppement@wanadoo.fr ou alainpatouillard@club-internet.fr*

♦ **Quelles sont les problématiques à débattre sur l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques du projet LGV PACA ?**

- *Nécessités dues à la saturation des réseaux routiers, ferroviaires et aériens.*
- *Prévisions de diminution des ressources pétrolières et augmentation des gaz à effet de serre.*
- *Désenclavement de la Région dans le cadre de l'aménagement du territoire et de l'Arc Méditerranéen.*
- *Impacts économiques et en terme d'emplois de la ligne et des gares nouvelles.*
- *S'assurer des possibilités de mixité partielle (fret, voyageurs) en fonction de la vitesse maximum choisie.*
- *En fonction des choix de desserte et de vitesse , absolue nécessité de raccorder au réseau TER et voir possibilité de TER GV.*
- *Prévoir le bilan sur TGV MED entre les prévisions annoncées et résultats à la mise en service en terme commercial.*

♦ **Que doit contenir le dossier d'information soumis au débat pour qu'il soit complet et compréhensible pour tous ?**

- *Argumentaire précis démontrant les raisons de la nécessité d'une telle ligne entraînant les fuseaux proposés et ceux non retenus à l'aide d'une carte synthétisée des contraintes. Les fuseaux doivent être accompagnés de grilles de desserte établies par la SNCF pour démontrer l'intérêt pour le public et des voyageurs (Le projet doit être utile à tous) .*

♦ Quels outils d'information du public préconisez-vous ainsi que leur mode de diffusion ?

Plaquettes , médias , bulletins municipaux , bulletins des Conseil Généraux et du Conseil Régional, affichage mairies et gares.

♦ Quels sont les moyens d'expression et de participation du public à mettre en place ? Où doivent se dérouler des réunions publiques ?

- Diffusion plaquettes et affichage.
- Intervention auprès des établissements scolaires sur débat (démocratie participative)
- Prévoir émission télévisée et radios heure de grande écoute sur débat.
- Informations de tous les élus (CG, CER, Association des Maires)
- Réunions sur le territoire principalement par communautés d'agglomérations.

♦ Quels besoins avez-vous en information, études, outils de communication de proximité ... ?

Avoir communication des études effectuées, par voie postale ou e-mail dès réalisation et particulièrement dans l'été pour préparation des cahiers d'acteurs